



- Puits de pompage
 - Réseau routier
 - Réseau d'aqueduc
 - Cours d'eau
 - Étendue d'eau
 - Limite municipale
 - Aire de protection immédiate (rayon de 30 mètres)
 - Aire de protection bactériologique
 - Aire de protection virologique
 - Aire de protection éloignée (aire d'alimentation)
 - Limite de contexte hydrogéologique
- Indice DRASTIC**
- | | | |
|---|-----------|---------------------------|
| ■ | > 200 | ↑
Vulnérabilité élevée |
| ■ | 180 à 199 | |
| ■ | 160 à 179 | |
| ■ | 140 à 159 | |
| ■ | 120 à 139 | |
| ■ | 100 à 119 | |
| ■ | 80 à 99 | |
| ■ | 60 à 79 | |

Date: 2021-03-03	Dessiné par: A. Gallant
Format: 11 x 17 (279 x 432)	Projeté par: M. Alazard
Échelle: 1: 10 000 / 1: 25 000	Approuvé par: J.M. Lauzon, ing.
No. de projet: PR19-07	No. de dessin: 1907_F4-1



Municipalité de Napierville

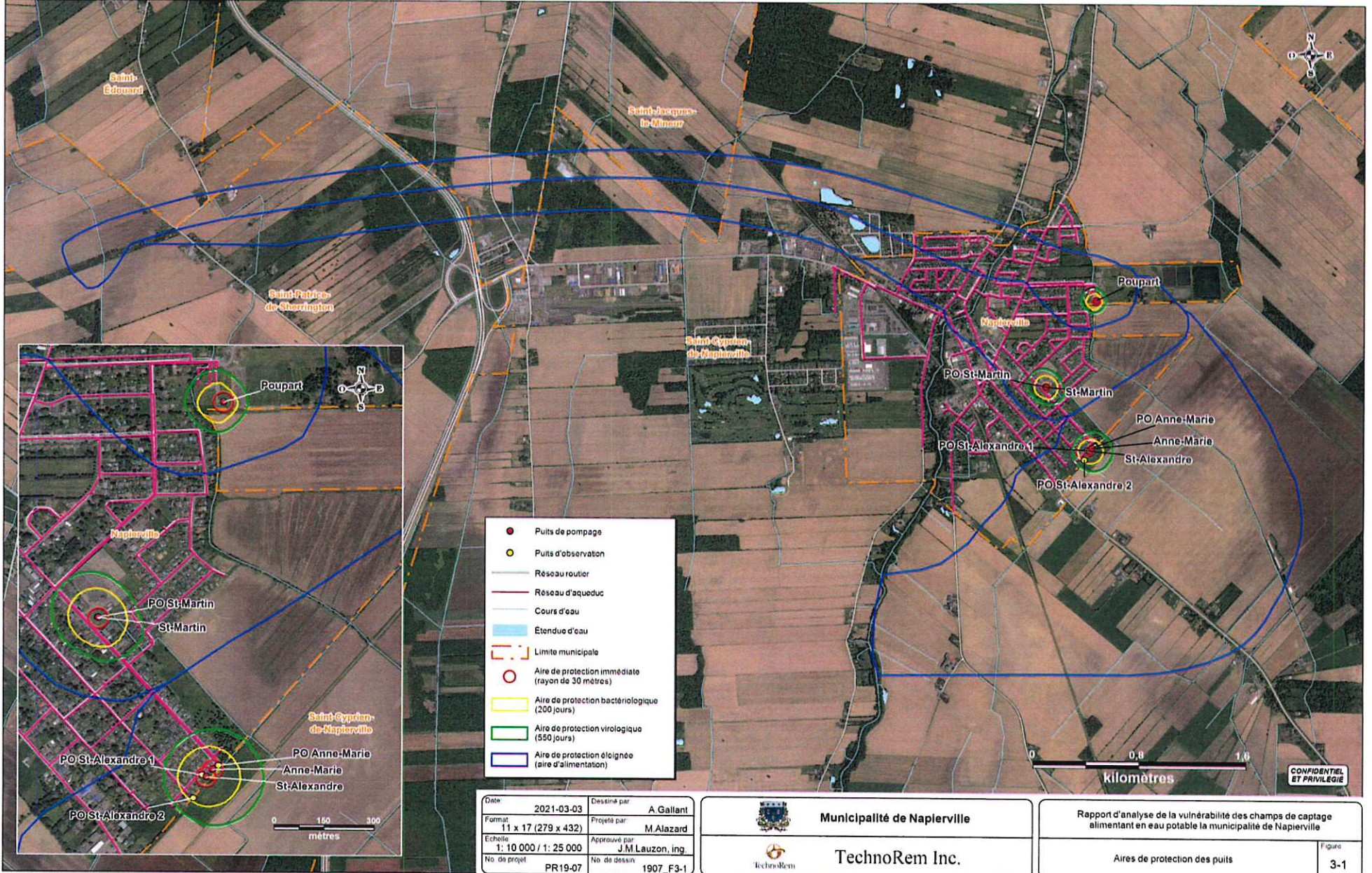


TechnoRem Inc.

Rapport d'analyse de la vulnérabilité des champs de captage alimentant en eau potable la municipalité de Napierville



Vulnérabilité de la nappe contenue dans le roc fracturé dans les aires de protection des puits	Figure: 4-1
--	-------------

CONFIDENTIEL ET PRIVILEGE



- Puits de pompage
- Puits d'observation
- Réseau routier
- Réseau d'aqueduc
- Cours d'eau
- Etendue d'eau
- - - Limite municipale
- Aire de protection immédiate (rayon de 30 mètres)
- Aire de protection bactériologique (200 jours)
- Aire de protection virologique (550 jours)
- Aire de protection éloignée (aire d'alimentation)

Date	2021-03-03	Destiné par	A Gallant
Format	11 x 17 (279 x 432)	Projeté par	M Alazard
Echelle	1: 10 000 / 1: 25 000	Approuvé par	J.M Lauzon, ing.
No de projet	PR19-07	No de dessin	1907_F3-1


Municipalité de Napierville

TechnoRem Inc.

Rapport d'analyse de la vulnérabilité des champs de captage alimentant en eau potable la municipalité de Napierville	
Aires de protection des puits	Figure 3-1

**NIVEAUX DE VULNÉRABILITÉ DE LA NAPPE DU ROC FRACTURÉ
DANS LES AIRES DE PROTECTION IMMÉDIATES ET INTERMÉDIAIRES DES PUIITS DE POMPAGE**

Puits	Nom de l'aire de protection évaluée	Plage d'indices DRASTIC	Description de la répartition des indices DRASTIC obtenus	Niveau de vulnérabilité des eaux dans l'aire de protection évaluée selon l'article 53 du RPEP
St-Alexandre et Anne-Marie	Immédiate	77	Ces faibles indices témoignent d'un aquifère en conditions captives, peu vulnérable.	Faible
	Intermédiaire (bactériologique et virologique)	75-87		
St-Martin	Immédiate	88-103	Ces indices contrastés témoignent d'un aquifère très probablement en conditions semi-captives, globalement assez peu vulnérable.	Moyen - une portion des aires possède un indice DRASTIC plus grand que 100. Donc le niveau de vulnérabilité est classé Moyen selon l'article 53
	Intermédiaire (bactériologique et virologique)	78-103		
Poupart	Immédiate	88-111	Ces indices contrastés témoignent d'un aquifère très probablement en conditions semi-captives, globalement assez peu vulnérable.	Moyen - une portion des aires possède un indice DRASTIC plus grand que 100. Donc le niveau de vulnérabilité est classé Moyen selon l'article 53
	Intermédiaire (bactériologique et virologique)	88-111		